

Pour se Meubler avec goût

M. DELGRANGE 106-108, rue de Coligny ROUBAIX

Maison de Confiance Fondée en 1890

ABONNEMENTS Nord et limitrophe. 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 45.00. France et Belgique. > 13.00; > 25.00; > 48.00. Union postale. > 22.00; > 43.00; > 82.00.

REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 1100. TOURCOING: 33, rue Carnet, Tél. 87. Chèques postaux 67 Lille

Meubles d'Art Grand Choix de Meubles de tous Styles Installations d'Appartements DEVIS SUR DEMANDE M. DELGRANGE 106-108, rue de Coligny ROUBAIX Téléphone 18-34 Maison de Confiance

LES CHARGES de l'Assurance sociale et le Patronat français

QUATRIEME ARTICLE (1)

La question de la production dans un monde économique basé sur les échanges pose au premier plan le problème du coût des produits. Le prix de revient domine la concurrence sur le marché national et international. Les répercussions positives de toutes mesures législatives sur le coût de la production doivent donc être étudiées avec le plus grand soin.

Dans l'état social actuel, les divers risques de maladie, de maternité, d'invalidité, vieillesse et décès, contre lesquels l'assurance sociale protège les travailleurs, entraînent des dépenses considérables. Lorsque le projet entre en application, ces risques ne se réalisent pas, au moins en partie, et il aura un simple regroupement des dépenses.

Si l'on recherche dans la situation actuelle les différentes personnes qui en font les frais, on peut les grouper sous trois catégories. Le travailleur d'abord, dans la limite des disponibilités de son salaire, assuré par l'épargne ou par la prévoyance libre de la production de sa santé et celle de son groupe familial. Il porte à son cœur cette fertilité naturelle de subvenir à ses besoins par son travail.

Enfin, à côté du salarié et de l'Etat, l'employeur a compris qu'il devait à son employé « plus que son salaire », suivant le mot d'un grand patron alsacien. En effet, son travail n'est pas son seul produit. Il est aussi un produit de son esprit, de son cœur, de son caractère.

D'autre part, les industries et le commerce des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle approuvent du fait du régime local d'assurances sociales des charges supplémentaires équivalentes à celles prévues dans le projet. Et il est impossible, par exemple, de laisser sous un régime différent les tisseurs de Mulhouse et les tisseurs de nos régions.

Si nous nous retournons au delà des frontières, nous constatons que les producteurs concurrents de l'étranger vivent sous un régime d'assurance sociale leur imposant des sacrifices aussi importants que ceux du projet gouvernemental. Et il est un système protecteur d'existence pas encore, des textes législatifs sont à l'étude comme chez nous pour généraliser l'assurance en faveur des salariés.

Enfin, l'on oublie trop souvent que déjà de nombreux établissements industriels ou commerciaux ont doté leur personnel d'un régime protecteur aussi coûteux que celui institué par la future loi et dont les avantages sont bien moins favorables pour les assurés.

Les assurances sociales ne sont donc pas une charge nouvelle pour la production nationale. C'est la réponse catégorique faite par la Chambre de commerce de Marseille. Et cette réponse est une charge qui n'a pas été prise en compte par les industriels et le commerce allemands.

MM. Litvinov, Kratinski, Sakalnikoff, et le Français Pascal descendant de voiture accompagnés d'une douzaine de secrétaires.

Immédiatement entourés par les journalistes et les photographes, ils se dirigèrent vers le plus simple, tous les pavillons de Scherwangen ont été abasés. Il est vrai que le vent soufflait avec violence.

VOIR, A LA 3^e PAGE, notre nouvelle rubrique LA PAGE DE MADAME

L'EMPEREUR D'ANNAM à Nogent-sur-Marne dépose des fleurs au monument élevé à la mémoire des soldats coloniaux

Nogent-sur-Marne, 26 juin. — L'empereur d'Annam s'est rendu ce matin, à l'Institut national d'agriculture coloniale.

A sa descente de voiture, Khai Dinh qui portait une longue tunique de soie noire bro-



L'EMPEREUR D'ANNAM ET M. SARRAUT Khai-Dinh salue militairement la foule

dée d'or sur laquelle était passé en sautoir le grand-cordon de la Légion d'honneur et dont la poitrine était couverte de décorations, fut reçu par le directeur de l'Institut, M. Prudhomme, par les professeurs et le personnel. Le cortège qui comprenait, outre l'empereur, MM. Sarraut, Maurice Lon, Aufrant, Entrey, député, le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, et des mandarins en robes multicolores, gagna la tribune.

M. Gourdon, président du Souvenir Indo-Chinois, a prononcé un discours dans lequel il a dégagé la signification du geste de l'empereur Khai Dinh qui a voulu consacrer la dernière matinée de son voyage officiel, à Paris, au souvenir des soldats morts pour la France.

Puis l'empereur dépose une palme au pied du monument du souvenir élevé aux soldats coloniaux. Le cortège gagne la parade où une compagnie de tirailleurs annamites monte la garde.

L'empereur fait les dévotions rituelles, puis il signe le livre d'or de l'Institut, dépose une palme sur le monument aux Indo-Chinois chrétiens morts pour la France.

La visite est alors terminée.

LES FUNÉRAILLES DU MARÉCHAL WILSON

Tous les ministres assistent au service funèbre. - L'inhumation dans la crypte de Saint-Paul

Londres, 26 juin. — C'est sous une pluie battante qu'ont eu lieu les funérailles du maréchal Sir Henry Wilson.

Le cortège funèbre s'est formé à la résidence du maréchal. Il s'est mis en marche à 11 h. 15, en même temps qu'une musique exécutait la Marche funèbre de Chopin.

Le cercueil était recouvert de la bannière de l'Union Jack. Il était placé sur un affût de canon tiré par six chevaux, et était suivi par le duc de Connaught, le maréchal Foch et le représentant de la reine Alexandra; venait ensuite une voiture, dans laquelle avaient pris place la veuve et la mère du défunt.

Une foule respectueuse et observant un silence religieux, se pressait sur tout le parcours du cortège, qui a atteint la cathédrale Saint-Paul à midi 20.

L'INHUMATION A SAINT-PAUL. Londres, 26 juin. — Une saule de 19 coups de canon a été tirée au moment où la dépouille mortelle du maréchal Wilson et le cortège funèbre sont arrivés à la cathédrale Saint-Paul.

Tous les ministres, à l'exception de lord Curzon, actuellement souffrant, les notabilités militaires et navales, et les principaux membres du corps diplomatique assistaient au service, à la fin duquel les clairons ont sonné aux champs et la « Diane ».

Le cercueil a ensuite été descendu dans la crypte, sous le dôme, dans la petite chapelle dénommée « Coin des maréchaux allemands », et placé près du tombeau de Nelson.

FERMETURE DU STOCK EXCHANGE. Londres, 26 juin. — Le Stock Exchange a été fermé aujourd'hui de midi à une heure, pendant qu'avait lieu le service religieux à la cathédrale de Saint-Paul, pour les obsèques du maréchal Wilson.

UN VERDICT DE MEURTRE AVEC PREMEDITATION CONTRE LES ASSASSINS. Le jury a rendu un verdict de meurtre avec préméditation, contre Connelly et O'Brien, les individus arrêtés quelques minutes après le meurtre.

Un commencement de séance mouvementé A LA CHAMBRE

A propos de l'ouverture d'un crédit pour frais de représentation au mariage du roi Alexandre, M. Poincaré réplique énergiquement à M. Berthon et à M. E. Lafont. = Vote du crédit par 517 voix contre 62

LA QUESTION DES BOUILLEURS DE CRUS

Paris, 26 juin. — La séance est ouverte à 13 h. 02, sous la présidence de M. Chassagnac-Goyon.

Un crédit de 35.000 francs pour frais de représentation au mariage du roi Alexandre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant ouverture au ministre des Affaires étrangères d'un crédit extraordinaire de 35.000 francs pour frais de représentation du gouvernement de la République au mariage du roi Alexandre de Serbie.

M. LEVY PROTESTE. A propos de ce projet, M. Georges Lévy, député communiste du Rhône, proteste contre la mesure d'un gouvernement qui, au lieu de servir les intérêts du peuple, se livre à des dépenses inutiles.

M. POINCARÉ RÉPLIQUE. M. Poincaré. — Nous ne sommes pas surpris que les députés communistes refusent de voter ces crédits. Je n'ai pas à relever les allégations qui viennent d'être portées à cette tribune contre le gouvernement serbe. Nous n'avons pas à discuter la politique d'un gouvernement quel qu'il soit. Applaudissements ironiques à l'extrême gauche.

M. Ernest LAFONT. — Nous nous souvenons, (Applaudissements sur les bancs communistes). M. Poincaré. — Vous avez raison, mais j'ajoute qu'il ne s'agit pas ici de gouvernement, il s'agit d'un souverain constitutionnel qui n'est pas responsable des actes de son gouvernement quel qu'il soit et qui a donné pendant la guerre...

M. BERTHON. — Vous savez vous-même que vous êtes irresponsable en tant que Président de la République. Vous vous laissez les mains de ce qui s'est passé.

M. POINCARÉ. — Sur un ton de véhémence indignée. — Vous, vous ne savez jamais lever les yeux. (Exclamations à l'extrême gauche; applaudissements sur les autres bancs).

M. POINCARÉ. — Je n'ai pas l'habitude de répéter les responsabilités que j'ai assumées, (Vifs applaudissements). Et vous le verrez lorsque vous me donnerez l'occasion; mais ici, ce n'est pas de moi dont il s'agit, c'est d'un souverain qui a été aux côtés de la France. (Applaudissements répétés sur tous les bancs, sauf à l'extrême gauche).

M. POINCARÉ. — Qui, a été aux côtés de la France dès la première heure de la guerre jusqu'à la dernière, qui a donné à tous moments l'exemple du courage personnel et de la fidélité envers ses alliés. (Applaudissements répétés sur les autres bancs). Refusés les crédits que nous vous demandons, vous donnera une fois de plus l'exemple de votre patriotisme. (Applaudissements sur tous les bancs, sauf à l'extrême gauche).

UN INCIDENT. M. Ernest Lafont, député communiste, réplique que ses amis et lui n'ont pas à recevoir de leçon de patriotisme de M. Poincaré contre lequel, comme il l'a rappelé l'autre jour, le parti communiste poursuit la campagne de Poincaré-la-guerre. (Applaudissements à l'extrême gauche; tumulte d'indignation sur les autres bancs).

M. CHASSAGNAC-GOYON. — Prenez-vous à votre compte l'expression « Poincaré-la-guerre »? M. Ernest Lafont. — Je l'explique. (Exclamations).

Le député communiste de la Loire prononce des paroles violentes contre les actes de M. Poincaré pendant sa présidence de la République et reproche au Président de la Chambre de n'avoir pas protégé les députés communistes dont le Président du Conseil a suspecté le patriotisme. (Exclamations).

M. LEON DAUDET INTERVIENT. M. Léon Daudet. — J'ai chez moi et je le tiens à la disposition de M. le Procureur général une brochure allemande qui vient d'être éditée à Munich et qui est intitulée: « La responsabilité de M. Poincaré dans la guerre ». Cette brochure, qui contient des extraits violents de l'« Œuvre » et de l'« Humanité », journaux fran-

çais, est destinée à continuer dans toute l'Allemagne, une campagne de dénigrement.

M. LÉON DAUDET. — La première, c'est d'arriver à faire exister l'Allemagne de tout pays. La seconde est de pousser à l'assassinat de M. le président du Conseil Poincaré. (Protestations à l'extrême-gauche. Cris: Assassinat! Assassinat!)

C'est, je le répète, une brochure destinée à provoquer l'assassinat de M. Poincaré, c'est pourquoi je tiens cette brochure à la disposition de M. le Garde des Sceaux et de M. Lescourvé, et j'ajoute qu'il est temps que nous votions ici une loi contre ceux qui ne craignent pas de se faire, en France, des instruments de cette propagande. (Applaudissements).

M. POINCARÉ. — Quand il plaira à la Chambre d'instituer un débat sur la question dont a parlé M. Ernest Lafont, je suis tout à fait disposé à le faire. Mais je ne veux pas que nous nous rendions complices de ces messieurs. Ils peuvent être sûrs qu'ils me trouveront devant eux.

Vote à l'extrême-gauche: En réunion publique. M. Poincaré. — Ici, à la tribune, je ne méprise pas les réunions publiques, j'en ai l'habitude depuis plus longtemps que vous, mais ce n'est pas en réunion publique que j'ai à rendre compte de mes actes, c'est devant la représentation nationale. (Applaudissements).

En attendant, je demande à la Chambre de revenir au sujet qui nous occupe et de voter ce projet à l'unanimité de tous ceux de ses membres qui l'ont pas du patriotisme la même conception que ces messieurs. (Applaudissements).

M. ERNEST LAFONT. — On arrive à se comprendre. M. Poincaré. — Soyez tranquille, nous ne nous entendrons jamais.

VOTE DU CREDIT. Le projet, mis aux voix, est adopté par 517 voix contre 62.

A PROPOS DE CREDITS. La Chambre adopte: le projet de loi relatif au crédit de 700 millions, ainsi que le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1921 au titre des budgets ordinaires, et extraordinaires, et des dépenses reconstruites et les premiers articles de la loi de finances.

LES OFFICIERS GÉNÉRAUX EN SURNOMBRE. M. Brousse propose un article 10 bis, tendant à mettre les ministères de la Guerre et de la Marine dans l'obligation de mettre à la retraite tous les officiers généraux, supérieurs et subalternes, au 31 décembre 1922.

M. DARICQ, président de la Commission de finances, dit que la Commission s'est mise d'accord avec le ministre de la Guerre pour réduire le nombre des officiers dans la proportion voulue par la prochaine loi des cadres.

M. SCHANZER A LONDRES Le ministre italien vient négocier à Londres un accord économique

Londres, 26 juin. — M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, est arrivé à Londres.

Les conversations entre MM. Schanzer, Lloyd George, lord Balfour, le chancelier de l'Échiquier et le président du Board of Trade porteront sur un programme chargé et dureront plusieurs jours.

La question d'alliance écartée, elles tendront à un accord politico-économique cordial et étroit. La question prédominante pour l'Italie est celle des pétroles. Le gouvernement anglais a déjà manifesté qu'il était prêt à accorder à l'Italie 15 pour 100 de la part totale qu'il revient d'après la convention anglo-française de San-Remo.

La question des charbons sera également discutée. Parmi les problèmes politiques, la question des réparations et la Conférence de La Haye seront tout au moins légèrement abordées.

On s'attend aussi à ce que les ministres de l'Allemagne dans la Société des Nations figure parmi les questions qui seront discutées aujourd'hui.

L'ANNIVERSAIRE de la mort du Président Carnot. Paris, 26 juin. — L'amiral Vintry est allé, au nom du Président de la République, déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du Président Carnot, au Panthéon, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'ancien Président de la République.

UNE BELLE FAMILLE. Une trisaïeule, en Australie, compte deux cent soixante-neuf descendants directs.

Londres, 26 juin. — On mande de Melbourne au « Times »: Mlle Mary Ann Robbins, nonagénénaire, habitant Carlisle, dans la Nouvelle-Galles du Sud, compte actuellement douze fils et filles, 74 petits-fils et la quatrième génération se compose déjà de vingt-neuf membres.

En tout, deux cent soixante-neuf descendants directs.

PETITES NOUVELLES. À Prague, la grève des employés des télégraphes des télégraphes, qui avait commencé dans la nuit, continue dans la matinée. Le gouvernement refuse d'entrer en pourparlers, mais il est prêt, à condition que l'association de la grève cesse de fonctionner au Conseil national, une loi régulant les salaires des employés.

Le ministre Amundsen a modifié son plan de raid aérien pour atteindre le Pôle Nord. Il a maintenant l'intention d'atterrir au Spitzberg, au lieu d'atterrir au cap Columbia.

La Nouvelle-Zélande, une trentaine de seconds saïmoucs ont été recensés dans la région de l'île de Cook.

Le chef de l'Etat, le maréchal Pilsudski, a chargé M. Siliński, vice-président de la ville de Varsovie, de former le cabinet de M. Siliński aurait accepté cette mission.

Le major Blake est des compagnons ont atterri, le 25 juin, à l'extrême de l'Arctique, près du pôle Nord, à l'extrême de l'Arctique, près du pôle Nord, à l'extrême de l'Arctique, près du pôle Nord.

Un contrat de bonne source que l'expédition qui doit faire l'ascension du Mont Everest, et qui a maintenant l'intention d'atteindre le sommet du pic, au raison de l'impérative nécessité de l'expédition, a été conclu par le capitaine américain « Schott », à l'île de la Nouvelle-Zélande, à l'île de la Nouvelle-Zélande, à l'île de la Nouvelle-Zélande.

On annonce que M. Ponsot, consul général, officier de la Légion d'honneur, est mis à la disposition du gouvernement tunisien. M. Ponsot est docteur en droit. Il a obtenu dans la carrière par le conseil de l'enseignement tunisien, au début de 1914, le grade de docteur en droit.

Le Prince de Monaco avait assisté en 1911, lors de l'Exposition de Roubaix, à la séance solennelle de clôture du Congrès de la Mutualité en la salle Pierre de Roubaix et y avait prononcé un discours.

L'ASSASSINAT DE M. RATHENAU IL SERA FAIT A M. RATHENAU DES FUNÉRAILLES NATIONALES. Berlin, 26 juin. — Le Cabinet d'Empire a décidé qu'il serait fait à M. Rathenau des funérailles nationales. Le corps sera transporté de Berlin à Reichstag où une chapelle ardente sera installée pour le recevoir. Les membres du Gouvernement et le Reichstag en corps assisteront aux obsèques. La Reichswahr

L'inhumation aura lieu dans un caveau de famille à l'Oberschloßweide, faubourg de Berlin.

SIX ARRESTATIONS A BERLIN. Berlin, 26 juin. — Six personnes habitant Berlin ont été arrêtées. La police vérifie où elles se trouvaient et ce qu'elles faisaient au moment de l'assassinat de M. Rathenau.

L'AUTOPSIE. De l'autopsie de M. Rathenau, il résulte que le ministre a été atteint par cinq balles dont la première, avait déjà pu déterminer la mort. Les autres ont été profondément fixées à mardi.

Le prochain couronnement du roi Alexandre. Londres, 26 juin. — Le correspondant du « Times » à Belgrade télégraphie que la cérémonie du couronnement du roi Alexandre a été fixée au 6 août. Elle aura lieu soit à Belgrade, soit à Uskub. Mais dans les deux cas, un service religieux sera célébré au monastère de Zichran, près de Krakra, lieu traditionnel du couronnement des rois de Serbie.

UNE TERRIBLE EXPLOSION à Wytshaete - Iez - Ypres (Belgique)

Neuf morts et trois blessés dont deux succombent à leurs blessures

La commune de Wytshaete, située à quelques kilomètres au nord de Mont-Kemmel vient d'être le théâtre d'un terrible accident provoqué par une formidable explosion d'obus qui a coûté la vie de onze personnes.

L'EXPLOSION. Samedi entre 13 h. 30 et 14 h., sur l'emplacement de l'ancienne campagne de M. Godschaek, servant actuellement de dépôt de munitions, des ouvriers étaient occupés à rassembler des obus trouvés dans toute la région avoisinante. Pour le transport de ces engins effectués sous la surveillance d'un chef d'équipe, les ouvriers se servaient de petits wagons circulant sur des voies de 60. Un de ces wagons-berline vint à basculer et un obus tombant à terre, explosa. Par suite de la déflagration, d'autres obus éclatèrent dans une explosion formidable, entendue à plusieurs kilomètres à la ronde.

LES SECOURS. Craignant une catastrophe les habitants du village si paisible, guidés par le usage de l'obus, se précipitèrent sur les lieux, et se virent offrir un spectacle effrayant et attendri.

Horriblement déchauffés, neuf ouvriers gisaient çà et là, ne donnant plus signe de vie, tandis qu'à leurs côtés trois de leurs compagnons de travail laissaient entendre des plaintes déchirantes. Immédiatement les soins nécessaires furent donnés aux blessés qui sont: MM. Médard Decroocq, chef d'équipe, demeurant à Bruges, grièvement blessé au côté gauche; Isidore Godin, marié, père de huit enfants, demeurant à Ypres, fracture d'une jambe et lésions internes. Le troisième blessé est un nommé Vanslype, d'Ypres, qui porte de multiples et graves blessures à la figure. Tous trois furent transportés par les soins de l'ambulance de la Croix-Rouge à l'hôpital d'Ypres où le chef d'équipe Decroocq ne tarda pas à expirer.

LES MORTS. Les neuf morts dont on est parvenu à établir l'identité sont tous habitants d'Ypres. Ce sont: Edmond D'hoof, Camille Vanhooche, Victor Cosyn, Auguste Caffin, Arthur Callis, Pierre Seveant, Valère Dumortier, Arthur Merveille et Emeric Tellieur.

Tous ces cadavres, dont quelques-uns étaient méconnaissables tant ils étaient défigurés, ont été transportés à la Morgue de l'hôpital d'Ypres et de toutes parts des marques de sympathie ont été témoignées aux familles de ces malheureux.

UN SECOND BLESSE SUCCOMBE. Lundi matin, M. Isidore Godin, père de huit enfants, qui portait une fracture de la cuisse et des lésions internes a succombé à ses blessures après de terribles souffrances. Malgré les soins diligents dont il fut entouré, cette issue fatale n'a pu être évitée.

Ce terrible accident a causé une vive émotion à Ypres comme aussi dans les villages environnants et de toutes parts des marques de sympathie ont été témoignées aux familles de ces malheureux.

Grave accident d'automobile près de Locquignol. Mort tragique de M. le vicaire général Catteau. = M^{rs} Chollet, archevêque de Cambrai, légèrement blessé

Dimanche après-midi, à Locquignol, arrondissement d'Avesnes, s'est produit un épouvantable accident d'automobile qui causa la mort de M. le chanoine Catteau et au cours duquel furent blessés Mgr Chollet, archevêque de Cambrai et M. le chanoine Vercoiller, secrétaire particulier, ainsi que le chauffeur et un domestique.

Par suite de l'éclatement d'un pneu, suivi d'un freinage subit, l'automobile qui conduisait Mgr Chollet à Ferrière-la-Grande, dérapa et se renversa sur la route, en même temps que le moteur faisait explosion et que l'essence s'enflammait.

M. le vicaire général Catteau, qui se trouvait du côté où la voiture culbuta, fut tué sur le coup. Les autres personnes qui étaient sur le siège ou à l'intérieur de la voiture, furent également projetées sur la route. Le chauffeur, peu grièvement atteint, parvint à faire sortir Mgr Chollet, qui n'a que des blessures très légères.

Les autres personnes, dont M. le chanoine Vercoiller, qui portait des brûlures sans gravité, ne parvinrent pas à désagréger le corps de M. le chanoine Catteau, qui fut presque entièrement carbonisé par le feu qui dévorait l'automobile.

Mgr Chollet a pu rentrer dans la soirée dans sa ville épiscopale, avec son secrétaire, son valet de pied et le chauffeur. Tous quatre, par prudence, ont dû s'arrêter.

Le corps de M. le chanoine Catteau a été ramené lundi après-midi, à Cambrai.

LA CARRIERE DE M. le Chanoine CATTEAU. Né à Bousbecque en 1861, M. le vicaire général Catteau fit ses études aux Facultés Catholiques de Lille et débuta dans l'enseignement au Petit Séminaire de Cambrai, comme professeur de rhétorique, puis comme professeur de philosophie.

Il dirigea ensuite le Petit puis le Grand Séminaire.

En 1907, il fut nommé vicaire général par Mgr Delamare, et il se donna tout entier à la direction des œuvres diocésaines.

LES DRAMES DE L'AIR DEUX PIOTES TUÉS. Ménils, 26 juin. — Pour célébrer le retour dans la péninsule du général Behague, inspecteur de l'aviation militaire, six avions s'élevèrent élevés de l'aérodrome de Nador et exécutèrent des exercices acrobatiques, lorsque deux des appareils qui allaient en sens inverse, se rencontrèrent et s'écrasèrent sur le sol. Les deux pilotes ont été tués.